



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation :**  
31 mars 2025

**Nombre de conseillers :**  
En exercice : 14  
Présents : 11  
Votants : 11

**OBJET :**  
Révision des Tarifs des concessions dans le cimetière communal  
A compter du 1<sup>er</sup> mai 2025

N°11/25

L'an deux mil vingt-cinq, le sept avril à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqué se sont réunis en séance publique dans la salle Jacques REGNIER sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELAÎTRE, Maire.

**ÉTAIENT PRESENTS :**

JM DELAÎTRE, S. BOYER, M. KHIR, C. DROUET, A. DOUIN, S. PINTO, A. DEZWARTE, M. COUTURIER, B. GASCARD, C. THIROUIN, JF. SORNEIN

**ÉTAIENT ABSENTS NON REPRESENTES**

P. BORNAND, C. BOURON, P. DARAGON  
Monsieur A. DOUIN a été désigné secrétaire

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
**VU** l'avis favorable du Bureau Municipal du 7 avril 2025 ;

**CONSIDÉRANT** qu'il convient d'actualiser ces tarifs,

**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
Après en avoir délibéré à l'unanimité ;

**DÉCIDE** de fixer les tarifs ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> mai 2025

CONCESSION 2M <sup>2</sup> CAVEAU / PLEINE TERRE	
DÉSIGNATION	NOUVEAU TARIF
Trentenaires	585
Cinquantenaires :	820
Renouvellement 10 ans	460

  

CONCESSION 1M <sup>2</sup> CAVURNE	
DÉSIGNATION	NOUVEAU TARIF
Trentenaires	290
Cinquantenaires :	410
Renouvellement 10 ans	230

Le droit de dépôt dans le caveau provisoire est fixé à 2€ par jour au-delà d'un délai d'une semaine.

**COLUMBARIUM**

DÉSIGNATION	NOUVEAU TARIF
Trentenaires	585
Cinquantenaires	820
Renouvellement 10 ans	460

  
Jean-Marc DELAÎTRE  
